

Pourquoi adhérer à Demain la Terre

Perle du Nord a adhéré à Demain la Terre. Patrick Petitpas, directeur général, explique : « *Un opérateur comme Perle du Nord, leader sur son marché, ne peut pas ignorer les attentes des consommateurs, soucieux de leur santé et partagés entre le désir de consommer plus de fruits et légumes mais aussi et surtout des produits sûrs, sains et respectueux des hommes et de l'environnement. Or nos producteurs sont parfaitement en mesure de répondre à ces exigences, mais il faut que nous puissions en apporter la garantie par la certification de nos pratiques. Nous estimons que la démarche Demain la Terre est aujourd'hui la plus aboutie dans ce domaine.* » Cette adhésion permet de bénéficier de l'expertise de Demain la Terre et de l'accompagnement des équipes qualité. Elle donnera, au terme de la démarche, la certification de ces bonnes pratiques (équivalence HVE niveau 2), puis la possibilité de communiquer auprès des consommateurs pour qu'ils continuent encore longtemps de préférer les produits Perle du Nord. « *Les travaux ont démarré il y a un mois. L'objectif d'une première vague de certification est fixé à 12 mois, c'est-à-dire début de campagne 2020-2021.* »